



# ***COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2016***

- Autorise M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le budget primitif 2016,
- Approuve le tableau qui fixe, pour chaque commune de l'Arc Mosellan, le montant des charges transférées,
- Décide l'embauche de 6 jeunes scolarisés et de 5 étudiants de la commune, pour effectuer divers travaux pendant les vacances scolaires d'été,
- Accepte la modification du temps de travail d'un emploi administratif,
- Autorise M. le Maire à déposer une demande d'approbation d'agenda d'accessibilité programmée,
- Adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF.

Vu pour être affiché le 16 février 2016 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 16 février 2016

Le Maire,  
Pierre ROSAIRE